

RCS : ANTIBES Code greffe : 0601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANTIBES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01300 Numéro SIREN : 823 053 723 Nom ou dénomination : A.L Toiture

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2022 sous le numéro de dépôt 4399

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

SAS A.L. TOITURE

**Comptes
Annuels**

Du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2021

200019 - SAS A.L. TOITURE
ATTESTATION/RAPPORT

Du 01/01/2021 au 31/12/2021



Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

SAS A.L. TOITURE
Pour l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 25/01/2019, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	191 772,53 €
- Chiffre d'affaires	660 697,71 €
- Résultat net comptable	59 544,42 €

Fait à Château-Thierry,
Le 27/04/2022.

Sylvie MONNIN,
Expert-comptable.

BILAN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Valeurs au 31/12/21			Valeur au 31/12/20
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	63 913	30 033	33 880	35 126
Autres immobilisations corporelles	62 700	24 643	38 058	38 337
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	126 613	54 676	71 937	73 464
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	5 167		5 167	2 300
Créances				
Clients (3)	39 060		39 060	95 211
Clients douteux, litigieux (3)				
Clients Factures à établir (3)				
Personnel et comptes rattachés (3)	881		881	1 186
Créances fiscales et sociales (3)	10 525		10 525	34 364
Autres créances (3)	13		13	
Groupe et associés (3)				
Débiteurs divers (3)				
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	50 344		50 344	26 191
Charges constatées d'avance (3)	13 846		13 846	18 799
TOTAL (II)	119 835		119 835	178 051
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	246 448	54 676	191 773	251 515

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Voir l'attestation de l'expert comptable

BILAN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF	Valeur au 31/12/21	Valeur au 31/12/20
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
dont versé : 6 000	6 000	6 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	600	600
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	58 460	110 642
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	59 544	-52 182
SITUATION NETTE	124 605	65 060
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	124 605	65 060
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		75 000
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	31 641	66 063
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	264	6 000
Fournisseurs	14 343	13 535
Fournisseurs, factures non parvenues		560
Dettes fiscales et sociales	10 920	15 296
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	10 000	10 000
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	67 168	186 455
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	191 773	251 515
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	67 168	186 455
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Voir l'attestation de l'expert comptable

200019 - SAS A.L. TOITURE
COMPTE DE RESULTAT

Du 01/01/2021 au 31/12/2021



	Du 01/01/21 Au 31/12/21	Du 01/01/20 Au 31/12/20	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises <i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue de biens <i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue de services <i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue de travaux <i>dont à l'exportation :</i>	660 698	535 341	125 357	23
Montant net du chiffre d'affaires	660 698	535 341	125 357	23
Production stockée		-364	364	100
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	6 583	5 606	977	17
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	2 058		2 058	
Autres produits	10	18	-8	-43
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	669 349	540 601	128 748	24
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	231 558	242 916	-11 358	-5
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	209 450	201 879	7 571	4
Impôts, taxes et versements assimilés	4 872	4 585	287	6
Salaires et traitements	70 641	84 274	-13 633	-16
Charges sociales	38 466	44 453	-5 987	-13
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	23 741	20 643	3 097	15
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	31 697	5	31 692	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	610 425	598 755	11 670	2
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	58 924	-58 154	117 078	201
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	Du 01/01/20 Au 31/12/20	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)				
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo.(3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	855	711	144	20
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	855	711	144	20
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-855	-711	-144	-20
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	58 069	-58 865	116 934	199
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	5 452	30	5 422	
Sur opérations en capital	500	15 000	-14 500	-97
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	5 952	15 030	-9 078	-60
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	494	2 605	-2 111	-81
Sur opérations en capital	2 497	5 742	-3 245	-57
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	2 991	8 347	-5 356	-64
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 961	6 683	-3 722	-56
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)	1 485		1 485	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	675 301	555 631	119 670	22
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	615 757	607 813	7 943	1
Bénéfice ou Perte	59 544	-52 182	111 726	214

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

SAS A.L. TOITURE

SAS au capital de 6 000,00 euros

Siège social : RECTOR 2 19 Chemin des Travaux 06800 CAGNES-SUR-MER

RCS n°823053723- RCS ANTIBES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE PROCES-VERBAL DU 22 JUIN 2022

Le 22 juin 2022, les actionnaires de la société SAS A.L. TOITURE se sont réunis en assemblée générale ordinaire à RECTOR 2 19 Chemin des Travaux 06800 CAGNES-SUR-MER à 14 h 00, sur la convocation régulière qui leur a été faite.

L'assemblée est présidée par Monsieur LOVICHY Arnaud.

La Présidence de l'assemblée constate que :

Sont présents :

- Monsieur LOVICHY Arnaud, propriétaire de 5 000,00 actions, représentant 5 000 voix, Président de la société.
- Monsieur LOVICHY Jean-Marc, propriétaire de 1 000,00 actions, représentant 1 000 voix,

Soit au total 2 actionnaire(s) présent(s), totalisant 6000 Actions sur les 6000 composant le capital social.

La Présidence de l'assemblée déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut donc délibérer et prendre toute décision ordinaire.

Les documents ci-dessous ont été adressés aux actionnaires quinze jours avant la date de la présente assemblée et sont tenus à leur disposition au siège social. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Sont déposés sur le bureau à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence.
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L227-10 du code de commerce, approbation de ces conventions.
- L'inventaire.
- Les comptes annuels (bilans et compte de résultat).
- Le texte des résolutions soumises à l'assemblée.

La Présidence de l'assemblée rappelle à l'assemblée l'**ORDRE DU JOUR** :

- Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Présidence de l'exercice clos au 31 décembre 2021.
- Affectation du résultat.
- Approbation des conventions relevant de l'article L227-10 du code de commerce.
- Ratification de la rémunération des dirigeants.
- Situation des comptes courants d'actionnaires à la date de clôture.
- Mentions spécifiques liées aux conséquences du COVID-19
- Délégation de pouvoir.



La discussion est ouverte.

Les comptes sont alors présentés et étudiés sans qu'aucune difficulté particulière ne se présente.

Personne ne demandant plus la parole, la Présidence de l'assemblée ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Résolution N° 1 - Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Présidence de l'exercice clos au 31 décembre 2021

L'assemblée générale approuve ce dernier, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés par la Présidence et qui font apparaître pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 59 544,42 Euros.

L'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

L'assemblée générale approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la Présidence au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier à la Présidence de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 2 - Affectation du résultat

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 59 544,42 Euros formant un résultat affectable de 59 544,42 Euros, l'assemblée générale décide de procéder aux affectations suivantes :

- Aux autres réserves pour 59 544,42 Euros ;

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été faite au cours du ou des précédents exercices.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 3 - Approbation des conventions relevant de l'article L227-10 du code de commerce

L'assemblée générale, après avoir entendu le Rapport spécial de la Présidence sur les conventions visées à l'article L227-10 du code de commerce, prend acte de l'absence de telles conventions.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 4 - Ratification de la rémunération des dirigeants

Les actionnaires approuvent les rémunérations versées au titre de l'exercice et composées comme suit :

- Pour Monsieur LOVICHY Arnaud, occupant le poste de Président, une rémunération brute de 10 634,00 Euros.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

A large, stylized handwritten signature in black ink, located in the bottom right corner of the page. The signature is fluid and appears to be a cursive representation of a name.

Résolution N° 5 - Situation des comptes courants d'actionnaires à la date de clôture

L'assemblée générale constate la situation des comptes courants d'actionnaires, à la clôture de l'exercice, qui se décompose comme suit :

- Un solde Créiteur de 31 640,65 Euros, pour Monsieur LOVICHY Arnaud.
Ce compte n'a donné lieu à aucune rémunération.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 6 - Mentions spécifiques liées aux conséquences du COVID-19

Conformément aux dispositions du PCG1 sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire n'a pas d'impact significatif sur son activité depuis le 1er janvier 2021.

Raisons pour lesquelles l'activité a pu être poursuivie :

Nature de l'activité indispensable (Commerces alimentaires, Aide aux personnes âgées, Pharmacies, Etablissements de santé, Merceries, Entreprises de fournitures d'emballages, Entreprises de transformation de matières plastiques : plexiglass, visières protectrices ...) : Couvreur

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 7 - Délégation de pouvoir

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal afin de réaliser toutes les formalités légales.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 15 h 00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Présidence et tous les actionnaires présents.

Fait à CAGNES-SUR-MER,
Le 22/06/2022.

Signatures des actionnaires :

Monsieur LOVICHY Arnaud	
Monsieur LOVICHY Jean-Marc	

